
DESTINATAIRES :	Tout le personnel DI-TSA-DP de la direction des programmes Déficiences du CISSS de la Montérégie-Ouest Tout le personnel de la direction des programmes Déficiences et de réadaptation (DI, TSA, DP et DV) du CISSS de la Montérégie-Centre Tout le personnel de la direction des programmes DI-TSA-DP du CISSS de la Montérégie-Est
EXPÉDITEURS :	Annie Couture, directrice des programme Déficiences du CISSSMO Nathalie Fergusson, directrice des programmes Déficiences et de réadaptation (DI, TSA, DP et DV) du CISSSMC Stéphane Bérubé, directeur des programmes DI-TSA et DP du CISSSME
DATE :	16 mars 2026
OBJET :	Mise à jour des critères d'admissibilité aux services spécifiques et spécialisés pour la clientèle qui présente une hypothèse TSA (HTSA)

Mise à jour – Admissibilité des usagers avec hypothèse TSA (HTSA)

Dans le cadre des travaux liés à la gamme de services, nous souhaitons vous informer de nouvelles consignes concernant l'admissibilité des usagers ayant une hypothèse TSA (HTSA).

Les **critères d'accès ont été révisés** pour les jeunes de **moins de 18 ans** présentant une HTSA. Ces critères ont été harmonisés entre les trois CISSS.

Principaux changements :

- Les jeunes de moins de 18 ans avec une HTSA sont **maintenant admissibles à l'ensemble des services DI-TSA spécifiques et spécialisés** des trois CISSS, selon leurs besoins (*exception : services d'hébergement*).
- **Il n'est plus obligatoire d'être en attente d'une évaluation diagnostique** pour accéder aux services pour les usagers âgés de moins de 12 ans. Les références pour une évaluation diagnostique se feront **selon le besoin et au moment jugé cliniquement approprié**, selon la trajectoire de l'utilisateur.
- Pour les **usagers âgés entre 12 et 18 ans ayant un profil complexe**, des travaux complémentaires reliés à la trajectoire de services, incluant l'évaluation, sont à venir.

Merci de votre collaboration habituelle.

AC, NF et SB